Conditions Générales de Vente – AK Consulting Immobilier

Dernière mise à jour : Le 25 avril 2025

1. Présentation de l’entreprise

AK Consulting Immobilier

Entreprise individuelle immatriculée sous le numéro SIRET 88334091100022

Siège social : 6 rue du Panorama 68440 Eschentzwiller

Contact : [consultingimmobilier@yahoo.com](mailto:consultingimmobilier@yahoo.com) / +33611225350

AK Consulting Immobilier propose des services de conseil et d’accompagnement en investissement immobilier destinés aux particuliers et professionnels.

2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles AK Consulting Immobilier fournit à ses clients des prestations de conseil, d’accompagnement et de gestion liées à l’investissement immobilier.

3. Prestations proposées

* Conseils en investissement immobilier
* La recherche de biens
* L’assistance ou le remplacement lors des visites de biens
* L’aide à la négociation
* L’établissement du budget, le calcul de rentabilité
* Le montage de votre dossier bancaire
* L’assistance à l’achat et au financement
* La recherche d’entreprise compétentes aux travaux
* Le suivi des travaux
* La mise en place de la location
* La rédaction des baux (Location nue, meublée ou courte durée)
* La gestion locative
* La vente de votre bien
* La gestion de votre patrimoine

4. Modalités de commande

Toute prestation fait l’objet d’un devis détaillé accepté par le client. La commande est considérée comme ferme à réception du devis signé et/ou du paiement d’un acompte si prévu.

5. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros, HT ou TTC selon le statut de l’entreprise.

Le règlement peut s’effectuer par virement bancaire ou autre moyen convenu entre les parties.

Sauf disposition contraire, les prestations sont à régler comptant à la commande.

Des pénalités de retard peuvent être appliquées en cas de paiement hors délai (taux légal en vigueur).

6. Droit de rétractation

Conformément à la législation en vigueur, le client particulier dispose d’un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation si la prestation a été commandée à distance. Ce droit ne s’applique pas si la prestation a commencé avec l’accord du client avant la fin de ce délai.

7. Annulation et report

Toute demande d’annulation ou de report doit être formulée par écrit. Des frais peuvent être retenus en fonction du stade d’avancement de la prestation.

8. Obligations et responsabilité

AK Consulting Immobilier s’engage à fournir ses prestations avec professionnalisme et diligence.

Cependant, la responsabilité de l’entreprise ne saurait être engagée en cas de mauvaise exécution du projet immobilier due à des facteurs externes (refus bancaire, travaux mal réalisés par un tiers, vacance locative, etc.).

Les conseils fournis ne constituent pas une garantie de résultat.

9. Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre des prestations sont utilisées uniquement pour le suivi des dossiers clients et ne sont pas cédées à des tiers. Le client peut exercer son droit d’accès, de rectification et de suppression en contactant AK Consulting Immobilier.

10. Propriété intellectuelle

Tous les documents, supports, modèles de bail, estimations, rapports ou contenus remis au client restent la propriété d’AK Consulting Immobilier et ne peuvent être reproduits ou diffusés sans autorisation.

11. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les tribunaux du ressort du siège social de l’entreprise seront seuls compétents.